



Vélo Dans la Ville
Membre de la FUBICY
26 400 Crest
04 75 40 65 32
crest@fubicy.org
www.velo-ville-crest.fr

État de l'offre de parking pour vélos sur l'agglomération crestoise

Avril 2013

Les achats se font aujourd'hui majoritairement en voiture et beaucoup de clients et de commerçants n'imaginent plus qu'il en soit autrement. Pourtant, en ce qui concerne les commerces de centre-ville et de proximité, la marche et le vélo restent, aujourd'hui, des modes de déplacement très utilisés. Et ces modes méritent désormais d'être encouragés, car ils ont bien des atouts et pas seulement environnementaux. Au contraire de l'automobile, ils consomment très peu d'espace ce qui facilite l'accessibilité aux commerces. Ils nécessitent des aménagements bien moins coûteux que les parkings, mais qui méritent cependant d'être bien conçus et soignés.

Les déplacements à vélo favorisent le commerce local

Nos concitoyens se déplaçant à vélo font la plus grande partie de leurs achats localement, proche de leur domicile, notamment en centre ville. Les revenus des usagers non motorisés sont comparables à ceux des automobilistes. Certes, ils achètent moins par visite, mais viennent plus souvent : ce sont des clients fidèles. (source : « cyclistes, piétons et commerce de proximité » juillet 2008-FUBicy-CNRS-ADEME http://fubicy.org/spip.php?article193&var_recherche=commerce)

Les cyclistes doivent pouvoir stationner leur vélo au plus près de chaque commerce

Rappelons que le souci numéro 1 du cycliste, c'est de pouvoir ranger son vélo en sécurité et de manière simple, à proximité de sa destination finale. Cela veut dire des garages à vélos facile d'accès, visibles, permettant d'appuyer le cadre et d'attacher roue et cadre.

Les clients qui se rendent à vélo chez les commerçants souhaitent des équipements :

- permettant une bonne stabilité du vélo à cause du poids des achats,
- adaptable à tout type de vélo,
- assez espacés pour éviter que les sacs ou les guidons s'accrochent,
- très proches des entrées, pour limiter le portage des colis,
- bien visibles des passants pour limiter les vols.

Une batterie de quelques arceaux suffit en général. A proximité des petits commerces l'équipement peut se limiter à une barre le long d'un mur. Près des commerces de type supermarché, les arceaux peuvent bénéficier d'un auvent, d'un éclairage spécifique, éventuellement d'une vidéo surveillance.

L'idéal est un parking avec des arceaux, couvert et proche de l'entrée.

État des lieux de l'offre observée sur Crest



Carrefour Market :

Positif :

- près de l'entrée

Négatif :

- Système « pince roue » ne convient pas pour tous les vélos, risque de voiler les jantes
- Pas de possibilité d'attacher le cadre
- non couvert



Intermarché :

Positif :

- près de l'entrée
- couvert

Négatif :

- système d'attache pour les motos. Ne convient pas pour les vélos qui ne peuvent être ni maintenus, ni attachés.



Zone Défi Mode, Orper,...

Pas de parking à vélos



Casino :

Positif :

- couvert
- près de l'entrée

Négatif :

- système « pince roue »



Gamm vert :

Pas de parking vélo



Petit primeur,
La boucherie,
Épicerie nouvelle :

Pas de parking vélo



L'étincelle :

Positif :

- cadres permettant stabilité et accroche
- devant l'entrée

Négatif :

- non couvert



Aldi :

Positif :

- beau parking couvert

Négatif :

- système « pince roue ». Pas de possibilité pour attacher le cadre,
- loin de l'entrée, sans surveillance

Pour ces raisons, les cyclistes ne l'utilisent pas et préfèrent le poser devant la porte.



La poste, et autres lieux publics du centre ville :

Positif :

- arceaux permettant stabilité et attache des vélos

Négatif :

- non couvert

Ce qui est souhaitable



L'idéal :
des arceaux ou équivalents,
sous un abri.

Un stationnement vélo fonctionnel doit permettre

- d'assurer la stabilité du vélo sans risquer de voiler une jante.
- d'attacher directement le cadre du vélo au point fixe, pour réduire le risque de vol.
- de protéger le vélo de la pluie.

Ces critères, à notre avis essentiels pour du stationnement vélo, nous conduisent à **déconseiller formellement l'installation de râteliers pince-roue**, souvent qualifiés à tort par les fabricants ou revendeurs de "matériel standard".

Polyvalence et simplicité

En ville, on rencontre couramment des cyclistes dont les vélos ont des caractéristiques variables :

- roues larges ou fines (VTT ou vélo de route)
- cadre grand ou petit, suspendu ou non, avec ou sans tube transverse...
- siège bébé sur le vélo
- sacoches ou panier

Il faut donc privilégier le matériel le plus polyvalent possible, pour que tous ces types de vélos puissent y être attachés au moyen d'un antivol en U.

Un bon exemple de matériel polyvalent et de bon rapport qualité/prix est l'arceau : tube métallique en U inversé, scellé au sol. C'est simple et efficace. La forme en U inversé laisse au cycliste un jeu horizontal et vertical pour positionner le vélo, puis l'antivol.

Il existe quelques variantes un peu plus "design" qui conservent la polyvalence de l'arceau.

On trouve aussi des "racks d'arceaux" : les arceaux sont soudés sur une paire de tubes ou rails horizontaux. Ce dispositif est suffisamment stable pour pouvoir servir de parking provisoire sans ancrage au sol. Sur une implantation définitive, il suffit d'ancrer au sol les extrémités des rails, au lieu de sceller chaque arceau.



Maison médicale de
Aouste sur Sye :

- rack de 3 arceaux sous abri

Recommandations techniques pour l'installation

Le [CERTU](#) a édité une fiche Stationnement que vous pouvez télécharger sur son site web.

- fiche CERTU [stationnement des vélos sur les espaces privés](#)
- guide RAC du CERTU ["Recommandations Aménagements Cyclables"](#)

Notre seule critique par rapport aux recommandations CERTU serait que l'espacement de 80 cm entre 2 arceaux pour du stationnement sur voirie nous semble un peu étroit. Pour que les cyclistes puissent aller accrocher leur antivol sans frotter sur le vélo d'à côté, ou ranger un vélo avec sacoches, 90 cm ou 1 m est plus confortable. Ou alors, pour les sites où on recherche une densité de vélos très élevée (dans une gare par exemple), il faut opter pour des racks qui permettent de ranger les vélos avec un décalage entre les positions des guidons, ou en quinconce.

Nos homologues belges de ProVélo proposent un site avec des conseils pratiques et exemples : <http://www.provelo.org/fr/rd/centre-de-documentation/mes-courses-velo>

Pour les petits commerces et services du centre ville, l'offre de parking dépend essentiellement de la municipalité.

En 2012, à Crest, une trentaine d'arceaux ont été rajoutés, et ils sont bienvenus. Mais il reste encore beaucoup de lieux à équiper.

Ces dernières années, nous avons eu des contacts avec la plupart des commerces. Ce dossier est l'occasion de rappeler les besoins de la clientèle cycliste, laquelle ne demande qu'à venir plus souvent, si elle est bien accueillie.

Car le vélo, c'est bon pour le commerce local !